Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique
numéro 150 – janvier février mars 2010 – 3,50 €– trimestriel

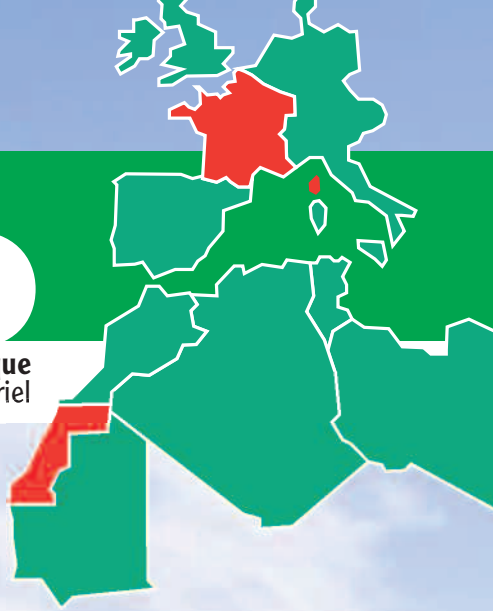

LA MINURSO DOIT AGIR ET PROTÉGER

Des livres pour mieux connaître les Sahraouis

« La plume prisonnière »
de Nana Labaat Rachid
(poésies)

« Sahara occidental, une colonie en mutation »
Collection Ouest Saharien

« Et pourtant Dahkla existe »
d'Élisabeth Peltier

« Sahraouis »
d'Isabel Chopin
(poésies et aquarelles)

« Avec les Sahraouis, une histoire solidaire de 1975 à nos jours »
de Régine Villemont

Ce livre raconte le chemin parcouru pendant 34 ans par les Sahraouis, en quête de leur liberté aux côtés de tous ceux qui en France, en Europe et en Algérie ont soutenu et soutiennent leur revendication à l'autodétermination et à l'indépendance.

Livre disponible pour les abonnés auprès du secrétariat de l'AARASD

bur.aarasd@wanadoo.fr

(Coût total 25 euros port compris)

Sommaire

P 2	Édito La RASD fêtée aux Mureaux
P 3	A Lanzarote avec Aminatou Haïdar Point de vue de l'APSO
P 4	Onze militants sahraouis dans les camps de réfugiés
P 5	Grenade: Conférence internationale
P 6	Accord de pêche UE/Maroc
P 7	De Boujdour à Dakhla
P 8	Découverte du peuple sahraoui
P 9 et 10	Nouvelles de la RASD
P 11	Le Comité du Havre Un camion citerne
P 12	Cyber-action pour les sept prisonniers de Salé

Édito

L'échéance d'avril avec la réunion du Conseil de sécurité qui doit délibérer et décider du renouvellement du mandat de la MINURSO, est cette année à nouveau décisive pour l'avenir du Sahara occidental. Comme l'an dernier va se poser la question de la nature du mandat de la MINURSO. Cette mission de paix, impuissante à organiser un référendum d'autodétermination, mission qui lui est prescrite depuis 1991 par la Communauté internationale, va-t-elle enfin disposer de nouveaux moyens ?

La toute récente fermeté manifestée par la Communauté internationale, Europe, États-Unis, France a « payé ». **Le Maroc a été contraint de céder face à la détermination de Aminatou Haïdar, en la laissant rentrer chez elle, au Sahara occidental et en lui rendant son passeport.** Cette fermeté, souhaitant être associée à des motifs humanitaires, doit de nouveau s'exprimer et passer sans complexe à la dimension politique. Il s'agit en effet pour la MINURSO et le Conseil de sécurité de créer les conditions politiques, qui mettent le Maroc en situation de respecter au Sahara occidental, ce qu'il prétend développer, démocratie, bonne gouvernance et justice indépendante.

Conditions politiques que seul l'élargissement du mandat de la MINURSO à la surveillance du respect des droits de l'homme pourra créer. Ce qui signifie un progressif retour à la confiance permettant de revenir à la table des négociations pour mettre en oeuvre la résolution 1871 de l'ONU pour : « *une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental* ».

L'actualité de la répression au Sahara occidental devrait en effet inviter les membres du Conseil de sécurité à prendre au sérieux les risques d'embrasement de la région.

L'accueil organisé à l'aéroport d'El Aïoun, ce 8 avril, de la dernière délégation des défenseurs des droits de l'homme sahraouis, par des « *bandes* » de colons marocains chauffés à blanc et prêts à toutes les violences pour imposer la « *marocanité* » du Sahara, crée une situation très préoccupante qui témoigne de la grande irresponsabilité des autorités marocaines, prêtes semble-t-il à prendre tous les risques.
La Communauté internationale et tout particulièrement la France doivent enfin en prendre la mesure et donner à la MINURSO les moyens d'agir et de réagir sur le terrain.

Le Polisario quant à lui, a déclaré qu'il acceptait tous les contrôles dans les campements de réfugiés et dans les territoires sous son contrôle. Le Maroc devrait-il rester une exception ?

Régine Villemont, secrétaire générale de l'Association des Amis de la RASD

Le 28 février 2010, à l'appel de plusieurs associations solidaires avec le peuple sahraoui en France, **la communauté sahraouie en France a célébré le 34e anniversaire de la proclamation de la RASD.** Des centaines de Sahraouis, notamment des femmes et des jeunes, ont fait le déplacement pour prendre part à cette fête et aussi exprimer leur soutien aux prisonniers politiques sahraouis. Le représentant du Polisario en France a fait une intervention ou il a rappelé les circonstances de la proclamation de la RASD et a parlé également de la situation politique actuelle. Plusieurs personnes ont pris la parole pour dénoncer la répression marocaine. La fête s'est poursuivie autour de la musique.

Avec Aminatou à Lanzarote
moments précieux avec « une femme courage »

La conférence européenne 2009, qui se tenait à Barcelone, n'avait qu'une préoccupation, la grève de la faim d'Aminatou et comment au mieux la soutenir par la popularisation la plus large pour au bout gagner son retour au Sahara occidental. Alors dès mon retour en France j'ai décidé pour nous tous, les Français solidaires, d'aller à sa rencontre à Lanzarote.

En ce week-end de fin de décembre, je me retrouve dans une atmosphère bien différente de ce qui me préoccupe, celle d'un aéroport de tourisme de masse, où se succèdent des files ininterrompues de touristes venus là pour les plages grises de cette île volcanique. **Aminatou est là, au milieu d'un carré formé par les fauteuils d'attente de l'aéroport. De grandes affiches avec son portrait l'entourent.** Les appels habituels des aéroports entremêlés de musiques sirupeuses, la climatisation, donnent une atmosphère moite d'irréalité si éloignée de ce que représente la présence de cette femme. Quel contraste entre ce monde de la consommation et du tourisme de masse et le drame qui est en train de se jouer si près.
C'est le jour de l'Aïd, les familles sahraouies immigrées à Lanzarote sont toutes là, dans leurs habits de fête, elles viennent saluer leur sœur, leur héroïne ! Dès mon arrivée je suis interwievée par la télévision espagnole et par de nombreux journalistes présents en nombre. On m'interroge d'abord sur la position de la France.

Les délégations espagnoles se succèdent auprès d'Aminatou, et surtout la présence de Marshela Gonsalvés Margerin, qui vient représenter la Fondation Ted Kennedy, marque les esprits. Le prix décerné à Aminatou en 2008 par cette fondation n'a pas été oublié et sa représentante s'inquiète de sa santé et de sa lutte. Mohamed Khaddad est également présent pour le Front Polisario, à personne n'échappe l'importance de cette grève de la faim.

Pour partager ces moments, j'envoie des SMS un peu partout, en France, en Suisse, en Italie, dans les campements, dans les territoires occupés du Sahara occidental. Entre deux délégations ou déplacements, je viens la saluer, lui dire toute notre solidarité et lui donner le dernier livre paru en France, celui de Régine, « *Avec les Sahraouis, une histoire solidaire de 1975 à nos jours* ». Des messages de soutien arrivent sur les ordinateurs tout près qui crépitent, des prix Nobels, des élus etc. Autour d'Inès Miranda, une équipe d'avocats travaille, les membres de la coordination espagnole reçoivent les journalistes.

Le soir nous nous retrouvons sur le parking des bus désertés à cette heure-là, pour une soupe et un dîner organisé par le comité local. Nous nous installons dans la petite salle d'attente pour dormir un peu jusqu'à 6 heures du matin car à cette heure-là, les touristes reviennent et il faut leur laisser la place.
Aminatou logera à côté de la salle d'attente, dans un petit bureau qui lui sera attribué à mesure que sa grève dure. Trente et un longs jours. Dès le lendemain je reprends contact avec les journalistes français. C'est Florence Beaugé du quotidien *Le Monde* qui viendra elle aussi rencontrer Aminatou et sortira un papier en page trois de son journal, la plus belle page ! Et quelques autres s'y intéresseront aussi, l'humanité, la Croix etc. Je sympathise avec quelques-uns ! Avec Cristina qui va rester là toute la durée de la grève.
De ces rencontres vont naître d'autres idées, d'autres actions. Ainsi le forum des observateurs qui se tiendra en février dans les campements avec Cristina et bien d'autres comme Raymonde ou Joëlle qui se retrouveront au Maroc et au Sahara occidental pour accompagner et servir de bouclier aux onze défenseurs des droits de l'homme… Mais c'est une autre histoire, leur histoire qu'elles vont partager aussi avec vous dans ce journal.

Claude Mangin-Asfari
Lanzarote décembre 2010

Sahara occidental : la France reniera-t-elle encore ses valeurs ?

Alors que le Sahara occidental est la dernière colonie d'Afrique.

Alors que l'ONU discute le renouvellement du mandat de la Minurso au Sahara occidental.

Alors que cette mission dont l'objet principal depuis près de 19 ans est l'organisation d'un référendum d'autodétermination pour le peuple Sahraoui.

Alors qu'aucun pays au monde ne reconnaît la souveraineté du colonisateur marocain sur le Sahara occidental qu'il a envahi par la force en 1975, avec la Mauritanie (retirée en 1979).

Alors que la Communauté internationale salue et récompense le courage pugnace des défenseurs des droits de l'homme qui sont quotidiennement violentés, torturés… Par les autorités marocaines.

Alors que les autorités marocaines pratiquent le viol ou la menace de viol sur les hommes et femmes sahraouis, pour détruire leur capacité de résistance par l'impact psychologique qui en résultera.

Alors que le Maroc use à chaque minute et officiellement d'un vocabulaire et comportement moyenâgeux, ou certains sont « *traîtres* », d'autres « *rallient la mère patrie* ».

Alors que le Maroc entrave les visites familiales, mesures de l'accord Onusien.

Alors que les Sahraouis en visite familiale subissent, sous les yeux de l'ONU, la pression de l'omniprésence des forces de sécurité marocaines.

Alors que des militants libres et fiers de leurs paroles subissent dans le même cadre, les manœuvres et propositions financières mirobolantes pour annoncer publiquement leur « *marocanité* ».

Alors que des colons Marocains, déguisés en Sahraouis, agressent les défenseurs des droits de l'homme et frappent les femmes.

Alors qu'Aminatou Haidar a fait 32 jours de grève de la faim pour rentrer chez elle, et n'a retrouvé sa famille que grâce à la pression internationale et l'intervention directe, notamment de la France sur l'autorité coloniale du Maroc.

Alors qu'aujourd'hui 36 détenus Sahraouis, emprisonnés par les autorités marocaines pour leurs avis politiques sont en grève de la faim illimitée et revendiquent le respect de leurs droits élémentaires, à être jugés par exemple.

Le rapport du secrétaire général de l'ONU ne peut décemment ignorer ces faits gravissimes.

La France, amnésique de son histoire, va-t-elle une nouvelle fois renier ses valeurs, s'isoler sur le plan international, et soutenir le colonialisme comme en 2009, en empêchant que la mission de l'ONU intègre la surveillance des violations aux droits de l'homme au Sahara occidental occupé et ainsi entraver le processus de paix ?

En désaccord avec les résolutions de l'ONU, la France se gargarise d'une formule qui promeut le colonisateur et le colonisé, spolié et voleur, arrivent à une solution « *acceptable* » qui renie le droit imprescriptible à l'autodétermination d'un peuple !

Marie Frison
APSO, le 7 avril 2010

Onze militants sahraouis des territoires occupés
défenseurs des droits humains, pour la première fois dans les campements de réfugiés

Onze Sahraouis, défenseurs des droits humains dans les territoires occupés, neuf hommes et deux femmes (l'une avec sa fille de 10 mois) ont pu venir pour la première fois visiter les campements de réfugiés sahraouis et participer au 34e anniversaire de la proclamation de la République Arabe Sahraouie Démocratique le 27 février 2010. Ces militants, ex-disparu et ex-détenu pour Brahim Sabbar, ex-détenus pour d'autres, ont tous été victimes des exactions commises par les autorités marocaines dans les territoires occupés ; le plus jeune a dix-neuf ans. Certains ont vécu trente-quatre années de séparation avec des membres de leur famille, de séparation avec leurs compatriotes réfugiés près de Tindouf. C'est avec une grande émotion et une immense joie que ces onze militants sahraouis ont pu **affirmer et fêter l'unité du peuple sahraoui** lors de cette visite « *historique* ». Brahim Sabbar nous a confié qu'en arrivant dans les campements il avait pleuré pour la première fois de sa vie.

Cette délégation a donc participé pour la première fois à la célébration du 34e anniversaire de la proclamation de la RASD, dans les campements, et à Bir Lahlou, en territoire libéré. Elle a été reçue dans les différentes Institutions de la RASD ainsi que les willayas d'El Aiun, d'Aousserd, Dakhla, Smara, l'École du 27 février, visitant les écoles, les centres sociaux, sportifs et culturels (le petit centre culturel français à Aousserd). Cette portion de territoire ou vivent les réfugiés sahraouis, avec une administration et une organisation étatiques ont fait son admiration.

Partout l'accueil a été triomphal, grandiose et chaleureux. A l'entrée de chaque willaya, adultes et enfants faisaient une haie puis escortaient le cortège. Les forces de l'ordre contenaient à grand-peine cette foule ; chacun voulait être au plus près des onze militants. Les youyous des femmes, les slogans sur l'indépendance affirmés bien haut fusaient de partout. Tous brandissaient LeV de la victoire, et les drapeaux sahraouis étaient agités en grand nombre. Ensuite une grande réception avait lieu avec l'accueil du Wally. Le Wally et des personnalités politiques ont pris la parole, exprimant, entre autres, leur soutien au peuple sahraoui qui lutte pacifiquement pour son indépendance ; des poètes ont déclamé longuement. Des chants, des danses se sont succédés. Des enfants ont joué des scénettes déchirantes sur la séparation du peuple sahraoui, le pillage des ressources naturelles, l'emprisonnement des sept défenseurs des droits humains, la résistance d'Aminatou Haidar.

Chacun des onze militants s'est exprimé à chaque fois longuement, parlant de l'intifada dans les territoires occupés, des différentes formes de résistance des Sahraouis pour réclamer leur indépendance. Ils ont bien sûr évoqué le sort des sept militants emprisonnés dans la prison militaire de Salé à leur retour de leur première visite des campements, dénoncé la répression que subisse les Sahraouis au sud du Maroc et dans les territoires occupés, les Droits de l'Homme bafoués, le pillage des ressources naturelles. « *Nous voulons affirmer notre ras-le-bol des exactions quasi quotidiennes perpétrées par les autorités marocaines qui veulent nous museler* », a déclaré Naama Asfari (coprésident du CORELSO). Brahim Sabbar demande que l'ONU crée un tribunal pour juger les personnes qui ont joué un grand rôle dans les disparitions et les tortures des Sahraouis. **L'arme du peuple sahraoui c'est l'intifada**, une intifada pacifique, pour réclamer l'indépendance, ont-ils dit et redit. Tous ont tenu à **affirmer l'unité du peuple sahraoui.** La délégation a été longuement applaudie.

Nous étions cinq Françaises venues participer au premier forum international des observateurs aux procès qui se déroulent au SO ; nous avons donc eu la chance d'assister à cette rencontre historique de onze Sahraouis venus pour la première fois des territoires occupés pour rencontrer les Sahraouis des campements de réfugiés. Ces onze défenseurs des droits humains dans les territoires occupés et au sud du Maroc ont été accueillis partout en héros. Ils ont pu, pendant ce court séjour, affirmer et vivre l'unité du peuple Sahraoui. Ces quelques jours dans les campements ont renforcé leur volonté de continuer jusqu'au bout leur lutte pour l'indépendance du peuple sahraoui.

Chantal Duchastelle

GRENADE les 6 et 7 mars 2010

Conférence internationale de soutien au peuple Sahraoui

Sans liberté ni respect des droits de l'homme, pas de statut avec le Maroc !

Cette conférence était organisée par la coordination espagnole des associations solidaires avec le Sahara (CEAS-Sahara), la Fédération andalouse des associations solidaires avec le Sahara (FANDAS) et l'association grenadine d'amitié avec la RASD.

Pendant que sous la présidence espagnole s'ouvrait la première rencontre bilatérale de l'UE et des ministres marocains dans la superbe cité de l'Alhambra – où l'on accède par la porte de la Justice jusqu'à une vue splendide sur la ville et sur les cimes de la Sierra Nevada (ça ne s'invente pas !), débutait dans un salon du grand hôtel proche de l'Université, la conférence de presse animée par Mohamed Sidati, ministre délégué pour l'Europe, membre du Secrétariat National du Front Polisario, Pierre Galand de la Task-Force, ex-sénateur belge et les organisateurs de la conférence. Tous les journaux de la presse écrite représentés en rendront compte dont EL PAÏS, GRANADA HOY, EL MUNDO.es, IDEAL. Je n'ai pas remarqué de correspondant français et à ce jour je n'ai pas constaté d'information à ce sujet dans la presse française !

Dès cette conférence de presse et tout au long des interventions du 6 mars dans le grand amphithéâtre de la faculté des sciences, ont été rappelés les deux points de droit qui lient théoriquement le Maroc au respect des droits de l'homme :
L'article 2, dit « *clause démocratique* » de l'accord de partenariat économique, accord qui a associé l'UE et le Maroc pour l'octroi de permis aux navires de l'UE pour la pêche dans les eaux territoriales du SO et selon lequel l'UE (vous et moi) doit verser 36 millions d'euros par an au Maroc ;
Mais auparavant le traité de Lisbonne dont l'application de son article 21 fait devoir à l'UE de défendre le droit international et les droits de l'homme à l'extérieur de l'Europe !

En outre, Pierre Galand, et Willy Meyer (eurodéputé, espagnol, tendance PC), ont réaffirmé que si le droit international est favorable aux Sahraouis et qu'il leur reconnaît le droit à l'indépendance s'ils le décidaient lors d'un référendum libre et régulier, ce droit à l'autodétermination n'est toujours pas respecté. Le groupe européen de la gauche a donc voté contre le premier accord d'association en octobre 2008 - avec son accord de pêche - que l'actuel statut avancé en cours de confirmation ne fait que consolider symboliquement ! Après Israël en juin 2008, le Maroc est le deuxième pays à bénéficier de ce statut de partenaire privilégié avec l'Union européenne.

Miguel Portas (eurodéputé du bloc des gauches, portugais) qui revient de Mauritanie témoigne des questions entendues là-bas : « *la ligne Maginot* serait-elle arrivée en Mauritanie après le Sénégal, et bientôt au Congo ?!!* », dénonçant ainsi le cynisme de la présidence espagnole qui avec l'Union pour la Méditerranée créée à Barcelone dans la même semaine implique de faire oublier les conflits Sud-Sud de fond pour faire des projets qui eux ne sont pas de pure forme. Tous les trois ont appelé à réaffirmer avec force la citoyenneté européenne et Miguel Portas invite tous les Espagnols à aller dans les pays membres pour expliquer la situation des Sahraouis – comme cette même démarche avait été organisée dans les années 1990 pour soutenir le peuple maubère et sa volonté d'indépendance au Timor oriental, ex-colonie portugaise.

Bien sûr, comme les 500 participants à cette conférence j'attendais l'arrivée d'Aminatou Haïdar. J'avais eu l'occasion de la saluer personnellement à Paris le 19 juin 2008, lors de la conférence parlementaire européenne à l'Assemblée nationale. Mon émotion a été très forte, pas seulement parce qu'elle m'a reconnue, mais pour sa prestance, sa simplicité, son ton et ses propos, en espagnol et en hassanya, dont je retiendrai cet extrait : « *la rencontre de Grenade est faite pour passer sous silence l'histoire ; c'est une tromperie de l'Histoire comme la campagne marocaine de réconciliation – afin d'assurer l'immunité autour du Roi, puisque les noms des bourreaux ne devaient pas être donnés par les victimes dans le cadre de l'instance « Equité et Réconciliation ». Le Maroc est revenu au passé et par ce statut dit « avancé » l'UE viole ses propres principes tant par rapport à la nature de son système politique que par rapport aux droits de l'homme, fondements de tout Etat de droit, contraire à tout régime autoritaire. Je cite dans la presse les éliminations professionnelles et les répressions ; les tortures entraînant la mort mais aussi l'épuisement des ressources naturelles qui fera vivre dans la pauvreté les Sahraouis, Il s'agit aujourd'hui de déconnecter les liens historiques de l'Espagne et du Sahara occidental et de la responsabilité de celle-ci – ce qui crée de multiples frustrations parmi le peuple sahraoui. Nous n'avons pas oublier les 500 disparus, et je me dois de citer l'actuelle cinquantaine de prisonniers politiques, dont les sept de la prison de Salé, les douze militants de Casablanca. Mais notre rêve de liberté est plus fort…* »
L'ensemble de son intervention a été enregistré sur http://www.livestream.com/corresponsaltv

Le dimanche, pendant qu'au palais des congrès des cars de marocains étaient arrivés gratuitement pour défendre la marocanité du SO, la manifestation dans les rues de Grenade rassemblait malgré la pluie fort dense, bruyamment et en couleurs, quelques six milles personnes pour un Sahara libre. Je n'ai pas regretté de tenir la banderole de tête à côté d'Ines Miranda, l'avocate d'Aminatou, et à proximité des eurodéputés qui entouraient celle-ci vigoureusement.

Quoique seule française présente (ou identifiable), je garde l'espoir en l'action de la Suède dont la délégation a rappelé la prochaine présidence de l'UE par son pays dont le gouvernement est favorable au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui ; et je remercie vivement Francisco Pérez Fernàndez (responsable de l'association grenadine d'amitié avec la RASD) pour son accueil attentionné, Zahra Ramdàn Ahmed, présidente de l'association des femmes sahraouies en Espagne pour ses encouragements, et mon jeune traducteur François Ponce de Léon qui a tout découvert de l'histoire et de la situation des Sahraouis grâce à sa curiosité et à sa disponibilité – pour la mémoire de son père Moïses.

Mireille Brun
Le 30 mars 2010

* **Ligne Maginot :** ensemble de forts et de fortifications de défense militaire construit par la France à l'Est, de la Suisse jusqu'à la Belgique, pour se protéger des intentions revanchardes de l'Allemagne dans les années trente.

Brèves

Amnesty International déclare le 28 avril 2009 « *Le Conseil de sécurité devrait soutenir une surveillance indépendante des droits humains au Sahara occidental et dans les camps de Tindouf* ». Cette recommandation s'impose encore davantage en 2010.

En février 2010 **Amnesty** renouvelle des recommandations en direction de l'Espagne sur les rapports UE/Maroc et la question du statut avancé.

L'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) intervient auprès du ministre de la justice marocain, pour dire sa préoccupation face à la répression qui s'exerce contre des manifestants sahraouis pacifiques.

À Genève au Conseil des droits de l'homme, **la Fondation France Libertés** dénonce l'accord de pêche UE/Maroc qui prive le peuple sahraoui de ses ressources naturelles.

ACCORD DE PÈCHE UE-MAROC
Premier succès au Parlement européen

Un communiqué de presse de Western Sahara Resource Watch, publié le 23 février 2010 à Bruxelles, déclare que, selon un avis, jusqu'ici resté confidentiel, du service juridique du Parlement européen, « *la pêche des navires européens dans les eaux du Sahara occidental représente une violation du droit international* ».

En effet, dans une note du 13 juillet 2009, destinée au président de la commission du développement, le service juridique donne son avis sur « *L'accord de partenariat dans le domaine de la pêche entre la Communauté européenne et le Royaume du Maroc* » : « *Dans le cas où il ne pourrait pas être démontré que l'accord de pêche a été mis en application en conformité avec les principes du droit international concernant les droits du peuple sahraoui sur les ressources naturelles, principes que la Communauté est tenue de respecter, la Communauté doit s'abstenir d'autoriser ses navires à pêcher dans les eaux du Sahara occidental en ne demandant des permis de pêche que pour les zones de pêche situées dans les eaux au large du Maroc* ».

Cet avis est une étape nouvelle et positivement importante dans la recherche de la préservation des ressources naturelles du Sahara occidental. L'actuel accord de pêche UE-Maroc, ratifié au printemps 2007, prendra fin le 7 février 2011. Cet accord de partenariat, qui ignore totalement le domaine maritime sahraoui, ne pourra être reconduit sans modification ni précision concernant le domaine géographique d'application et d'autorisation de pêche. En effet, l'avis du service juridique précise : « *Sur la base des éléments actuellement disponibles (prises effectuées par les navires de l'UE dans les eaux du Sahara occidental, manque de preuve dans le programme annuel et pluri annuel que l'exploitation des ressources halieutiques au Sahara occidental bénéficie actuellement au peuple sahraoui) il est fortement souhaitable que la prochaine réunion annuelle, ou une réunion spéciale de la Commission Mixte aborde ces questions afin de trouver un règlement amiable, respectant pleinement les droits du peuple Sahraoui selon le droit international. Si un tel accord amiable ne peut être trouvé, la Communauté doit envisager de suspendre l'accord, conformément aux articles 15 et 9 du Protocole, ou de l'appliquer de telle façon que les navires de l'UE soient exclus de l'exploitation des eaux du Sahara occidental* ».

Cette reconnaissance juridique par le Parlement européen des droits du peuple sahraoui sur ses ressources est le fruit d'un long combat mené par le peuple sahraoui et le Front Polisario dès le début du conflit en 1976. Ce fut une défense des ressources d'abord militaire, puis relayé par les juristes et la diplomatie de la RASD, ceux-ci ont pu compter sur l'aide de la solidarité juridique internationale d'ONG, d'élus nationaux ou européens et l'appui de pays ayant reconnu la RASD. Le dernier accord, signé en 2007, vient après toute une série de traités dont le premier, pour l'Union européenne, date de 1988. L'accord actuel a, dès ses débuts, été très controversé car les coordonnées sud du territoire relevant de l'accord n'étaient pas précisées. Le vote par le Parlement européen le 18 mai 2006 de l'actuel accord de pêche reflète bien les controverses puisque 40 % des parlementaires ne l'ont pas approuvé. Il n'y a pas qu'en Europe que le futur traité était contesté. En effet, après sa ratification par le Parlement européen, il faudra attendre une année pleine pour que les différentes parties marocaines intéressées par la pêche se mettent d'accord. En mars 2007, une organisation syndicale d'officiers de la pêche hauturière déplorait les effets néfastes, sur les ressources halieutiques, de l'arrivée de 119 bateaux européens. Cette organisation affirmait aussi que les seuls avantages de cet accord pour le Maroc étaient politiques.

La RASD a bien sûr réagi à cet accord et déclaré sa souveraineté sur le domaine maritime sahraoui en établissant une ZEE (zone économique exclusive) de 200 miles marins conformément à la juridiction internationale en matière de délimitation des zones maritimes des États. Le 21 janvier 2009, elle a promulgué une loi prévoyant l'exercice de ses droits sur le domaine maritime atlantique revenant au peuple sahraoui. La solidarité internationale s'est aussi mobilisée pour tenter de faire annuler cet accord. Ainsi WSRW a lancé une pétition internationale demandant l'arrêt de la pêche européenne dans les eaux sahraouies. L'observatoire des ressources naturelles du Sahara occidental s'est donné pour objectif la non-reconduction de l'accord de pêche.

Le 12 juin 2009, relayant une campagne antérieure de WSRW, 20 députés du parlement britannique représentant tous les partis politiques, ont demandé d'amender l'accord de pêche en excluant le domaine maritime sahraoui. Ainsi, durant ses trois années d'existence et d'application, l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre la Communauté européenne et le Royaume du Maroc n'a cessé d'être critiqué et dénoncé pour cause de non-respect du droit international concernant la protection des ressources naturelles des territoires non autonomes. Avec l'avis du service juridique du Parlement européen, le droit pourrait user les faits. Il y a de réels espoirs pour que si, à l'avenir, il devait y avoir un nouvel accord de pêche, celui-ci respecte le domaine maritime sahraoui. Ce serait alors une formidable avancée qui pourrait avoir un effet de jurisprudence pour d'autres ressources naturelles sahraouies, en particulier les ressources en cours d'exploitation par le Maroc. Il en est ainsi des phosphates. Il y aurait là un argument juridique nouveau et fort utile pour faire reculer l'exploitation marocaine des richesses naturelles sahraouies.

Pour le Maroc, ce serait une perte d'appuis et d'arguments pour tenter de faire reconnaître, par la communauté internationale, son occupation illégale du Sahara occidental, tentative de reconnaissance par le biais de l'inclusion du territoire sahraoui dans les accords et traités que le Maroc conclut avec des pays tiers. **Assurément, les enjeux sont importants et l'avis du service juridique du Parlement européen est fort précieux en la matière. C'est une forme de reconnaissance de la justesse des nombreuses campagnes menées pour préserver les ressources naturelles du Sahara occidental.** C'est aussi un encouragement à poursuivre, dans ce domaine, le travail de respect et d'application du droit international au territoire sahraoui.

Paris le 29 mars 2010
Philippe Riché, WSRW

De Boujdour à Dakhla… avec la police marocaine !

Joëlle Toutain accompagnait les onze défenseurs des droits de l'homme au Sahara occidental. Elle a relevé dans son carnet de bord, entre Boujdour et Dakhla, par exemple, chaque épisode et chaque moment vécus aux côtés des onze. Elle a aussi remarqué et photographié les camions frigorifiques qui exportent vers le Maroc le poisson pêché à Dakhla.

Le jeudi 11 mars 2010, Boujdour

13 heures

Après avoir mis la dernière main à notre déclaration pour la radio de la RASD, séance de photos avec la famille de Mohamed Thalil, chez qui nous avons passé la nuit.

Encore une rapide visite pour saluer les parents de Sultana Khaya, membre de l'ASVDH, partie à Genève pour participer à la 3e session onusienne du Conseil des Droits de l'homme, puis très vite, encore et toujours en présence des forces de police, très provocantes qui contrôlent tous nos déplacements, nous nous rendons chez les parents de Baba Khaya, étudiant sahraoui tué lors d'un sitting universitaire à Agadir le 1er décembre 2008. Il faut faire vite, car la route qui nous attend est longue – 300 km – et nous sommes attendus à Dakhla en début de soirée.

14 heures

Nous chargeons les voitures (louées la veille), dans chacune d'elle un « observateur » prend place, la police tourne en rond à trois mètres des véhicules mais n'intervient pas.

Nous quittons Boujdour, nous apercevons la mer au bout de la grande avenue bordée de palmiers, puis nous prenons la direction de Dakhla.

À la sortie de la ville, premier contrôle de police… Allons nous revivre la journée d'hier entre Layoune et Boujdour ! Six contrôles en 180 km dont une fouille ! Quelques kilomètres plus loin, le véhicule conduit par Brahim Ismaili est arrêté, les gendarmes discutent avec lui, que se passe-t-il ? Nous descendons de notre voiture, où Mbarkalina a pris place avec moi, Sid Ahmed Mjahed au volant et constatons que Brahim a été arrêté pour « *excès de vitesse* » il devra s'acquitter de 400 dirhams d'amende.

Nous repartons sur la route toute droite entre les terres arides du Sahara, quelques chameaux en troupeaux et l'océan à notre droite. Lors d'une halte, je change de voiture avec Angela et poursuit le chemin avec Maalak et Izanna Brahim Ismaili et Banka. Les conversations vont bon train, je remarque que nous croisons un défilé de camions frigorifiques non identifiables ; ils sont tous blancs. Ils remontent la pêche de Dakhla, et se suivent à faible intervalle : 1, 2 ou 3 minutes. Je comprends ce que le pillage des ressources halieutiques veut dire et décide de prendre des photos où j'espère pouvoir faire apparaître le jour et l'heure de la prise de vue pour témoigner de cette évidence, là sous mes yeux.

Les kilomètres défilent, la nuit commence à tomber, nous approchons de Dakhla sans avoir subi d'autre contrôle policier jusqu'à l'entrée aux portes de la ville, là, grand déploiement de policiers et de voitures de police. Nous subissons là une fouille approfondie des bagages, des sacs à mains, de la voiture. Naama qui arrive après nous, se fâche et rappelle où commence et s'arrête le droit des policiers marocains. Rien n'y fait, tout est passé au peigne fin. Je demande ce qu'on cherche avec tant de vigueur… Des drapeaux me répond le policier à cran.

Vers 19 heures

Encore marqués par la fouille, nous arrivons chez Atikou, ou les rencontres, et les témoignages sur les atteintes graves aux droits de l'homme vont se succéder interrompues par le repas : un merveilleux plat de poissons (corbie, poulpe, langoustine, calamars etc.) spécimen de la richesse de l'océan volée au peuple sahraoui.

Joëlle Toutain

Sur vos agendas

14 avril 2010 Rassemblement à Paris, Place Edouard Herriot à 16 h 30 pour exprimer notre soutien au peuple sahraoui et tout particulièrement aux prisonniers d'opinion sahraouis pour la majorité d'entre eux en grève de la faim.

15 avril 2010 Réunion à la maison du Barreau à l'appel de l'Association Droit et solidarité.

Dans le Val de Marne, le comité de l'AARASD participera aux fêtes locales, celle organisée par **le FSI le 29 mai** et **la fête d'Ivry les 19 et 20 juin**. Le comité tiendra son AG le 7 juin.

Dans la Sarthe, le comité de l'AARASD a organisé le départ d'une ambulance chargée de matériel pour Haouza le 3 avril avec les trois jeunes mousquetaires du comité, Charles, Sophie et Julien. Comme chaque année **son repas solidaire se tiendra le 29 mai** dans la grande salle du théâtre de la Fonderie au Mans. Le comité tiendra son AG le 4 mai.

Réunion pour former une nouvelle plate-forme le 29 mai à Paris

Salut à la **nouvelle association « *Cap solidaire* »** créée pour développer les formations jeunes dans les campements.

Découverte du peuple Sahraoui

Trois voyages successifs m'ont fait découvrir les réalités ignorées en France de la vie quotidienne du peuple sahraoui sous oppression coloniale.

Le procès en appel à Tiznit de Naama Asfari, s'est déroulé le 16 novembre 2009, dix jours après le discours où le roi du Maroc déclare que dans son pays il n'y a que des marocains, décrétant ainsi la non-existence de tout un peuple. L'atmosphère est étouffante. **La police marocaine constamment présente multiplie les mesures d'intimidation à l'égard des Sahraouis qui voudraient nous parler.** Le droit de nous exprimer son hospitalité est dénié à Brahim Sabbar par les policiers qui nous barrent l'accès à sa maison. Mais partout où il y a oppression étrangère, il y a résistance. Brahim Sabbar se bat depuis plus de dix ans pour obtenir un passeport, toujours refusé sous des prétextes administratifs, il l'obtiendra par sa résolution à entamer une grève de la faim. Naama Asfari nous impressionne par son courage lorsqu'il pénètre dans la salle du tribunal en proclamant haut et fort le droit des Sahraouis à décider eux-mêmes de leur destinée.

Du 23 au 26 février 2010, c'est la découverte des campements dans le désert algérien près de Tindouf. Des tentes, des maisons en dur, le sable à l'infini, quelques chèvres d'une race survivant dans le désert. Depuis trente-cinq ans ! Ils sont environ deux cent mille. Les enfants, les jeunes, les adultes jeunes qui pour la plupart sont nés ici, n'ont rien connu que ce paysage, où tous les mois, les camions du HCR, PAM et ECHO apportent la nourriture, car il n'y a rien d'autre. **Depuis trente-cinq ans des familles sont séparées. Avec le téléphone portable et internet, elles peuvent enfin communiquer, sachant que les lignes sont sous la surveillance de la police marocaine.** Pourtant ce peuple en exil résiste. Depuis le début, les femmes ont organisé la vie quotidienne. Il y a les écoles primaires, et va s'ouvrir, un collège. Il y a les cours de formation d'infirmières, d'enseignantes en langues, en informatique, il y a les groupes de musique, d'artisanat, de disciplines sportives… Nous assistons aux fêtes du 34e anniversaire de la fondation de la RASD. Groupes d'enfants, de femmes, de jeunes, d'habitants de tous âges, défilent, il y a des danses, de la musique, des scènes mimées de la vie quotidienne, des métiers traditionnels…
L'arrivée dans les campements de onze militants sahraouis des droits humains qui mènent une lutte pacifique au Maroc et au Sahara occidental représente une lueur d'espoir de retour dans une patrie libérée. Ils reçoivent un accueil délirant d'enthousiasme de toute cette population exilée. Je connaissais deux d'entre eux, Naama Asfari et Brahim Sabbar, que je n'avais pas revus depuis mon voyage au Maroc, l'un emprisonné, l'autre privé de passeport. Ils sont là, ils sont libres.

Le 7 mars, je rejoins à Alger le groupe des onze militants. Notre délégation d'observateurs espagnols et français va les accompagner pour leur retour au Maroc et au Sahara occidental. Dans l'avion qui nous mène à Casablanca nous partageons avec eux une angoisse qu'aucun ne veut montrer. Seront-ils conduits directement en prison ou pourront-ils descendre de ville en ville jusqu'au sud du Sahara occidental. Nous partageons leur bonheur, lorsqu'ils quittent l'aéroport sans encombre. Car la grève de la faim d'Aminatou Haidar a alerté l'opinion publique internationale, et quelques pressions sur le roi du Maroc ont suivies. À Casablanca où nous passons quelques heures, puis à El Ayoun, à Boujdour, l'accueil que reçoivent les onze militants est indescriptible. La joie, la fierté d'exister en tant que Sahraoui explose dans tous les lieux que nous visitons, des amis se retrouvent et s'étreignent.

Mais la bataille est loin d'être terminée et le régime va vite montrer qu'il n'est pas encore près à renoncer. **Les explosions de joie et de volonté de faire valoir son droit à l'autodétermination ne peuvent indéfiniment être contenues entre les murs des maisons.** La jeunesse ne s'y résout pas. Dès que cette joie et cette volonté débordent dans la rue, la police, qui n'a jamais relâché sa surveillance se déchaîne. Quatorze blessés sont recensés le 9 mars au soir à El Ayoun. Les plus gravement atteints se rendent à l'hôpital d'où ils sont renvoyés sans soins, la police y veille. Nous prenons des photos des victimes et elles sont envoyées aussitôt sur internet. Il faut que le monde entier soit informé.
Malgré ces nouvelles brutalités, malgré les intimidations policières devant les maisons des militants, malgré les innombrables barrages sur les routes, y compris avec fouille des véhicules et des bagages, le groupe continue son périple dans toutes les villes respectives d'où ils sont résidents. Et partout la population leur réserve le même accueil.

Le mur du silence des médias français doit être brisé. Le peuple sahraoui a les mêmes droits que les autres peuples à se gouverner lui-même en toute indépendance. Ce droit reconnu par les résolutions de l'ONU doit être appliqué. Le soutien du gouvernement français aux prétentions du roi du Maroc à maintenir l'annexion illégale du Sahara occidental doit cesser. C'est de notre responsabilité.

Ivry, le 23 mars 2010
Raymonde Motte

Nouvelles de la RASD

4 novembre 2009 Le tribunal de première instance de Casablanca a prononcé une peine d'un an de prison ferme à l'encontre de deux étudiants sahraouis (Baba Ali Toumi et Abdallah Didjani), jugés pour possession de chansons sahraouies dans le portable de l'un d'eux. **8 novembre 2009** El Aaiun (territoires occupés) Les prisonniers politiques sahraouis détenus dans la prison « *Carcel Negra* », ont décidé de mettre fin à leur grève de la faim qui a duré 33 jours suite à la détérioration de leur état de santé. Ils ont été transféré à l'hôpital dans un état critique. **8 novembre 2009** Le Parlement panafricain vient d'adopter une résolution demandant l'exclusion du Maroc des qualifications jumelées de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) et du Mondial de football 2010, pour les graves violations des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés. **11 novembre 2009** Bruxelles : Les participants à un séminaire sur l'accord de pêche UE-Maroc ont dénoncé cet accord « *illégal* » aux yeux du droit international, en mettant en place un comité de suivi pour œuvrer à son annulation. Ils ont également appelé l'Union européenne à suivre l'exemple de la Suède qui a voté contre cet accord en raison du manque de précisions quant au territoire d'application, ce qui pourrait, selon elle, permettre à l'UE de pêcher illégalement dans les eaux du Sahara occidental. **12 novembre 2009** Douze membres du Congrés américain ont demandé au Roi du Maroc de libérer les sept activistes sahraouis et respecter les droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental. **14 novembre 2009** Rassemblement à Paris pour la défense des droits de l'homme au Sahara occidental. **16 novembre 2009** Aminatou Haidar a entamé à l'aéroport de Lanzarote une grève de la faim illimitée pour protester contre son expulsion par le Maroc et faire pression sur les autorités espagnoles afin de la ramener auprès de « *sa famille et de son peuple* » dans les territoires sahraouis occupés. **17 novembre 2009** Madrid : Plusieurs partis politiques, des ONG et des membres du parlement ont critiqué le rôle joué par le gouvernement espagnol dans l'expulsion d'El Aaiun d'Aminata Haidar. L'acteur espagnol Javier Bardem et l'écrivain Eduardo Galeano ont exprimé leur soutien à Aminatou Haidar qui poursuit sa grève de la faim. En Espagne, vaste mouvement de solidarité avec la militante sahraoui. **19 novembre 2009** Amnesty international a demandé aux forces d'occupation marocaines « *la libération rapide et sans conditions* » des 7 activistes sahraouis des droits de l'homme, qui n'ont fait que demander leur droit à la liberté d'expression. « *Les accusations contre les 7 activistes interviennent suite à leur action légitime en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination* ». **24 novembre 2009** Assa (Sud du Maroc) Les autorités marocaines ont procédé à l'arrestation de citoyens sahraouis pour avoir pris part à des manifestations pacifiques revendiquant le retrait du Maroc du Sahara occidental. **27 novembre 2009** Washington « *demeure inquiet pour la santé et le bien-être de la militante sahraouie Aminetou Haidar, lauréat du prix Robert F. Kennedy pour les droits de l'homme 2008 et du prix 2009 du courage civil de la Fondation Train* », indique la diplomatie américaine dans un communiqué. **Décembre 2009** Mobilisation internationale pour Aminatou Haidar. **1er décembre 2009** 150 parlementaires européens lancent un appel urgent pour son retour chez elle et pour libérer les prisonniers sahraouis. **2 décembre 2009** Pretoria : Le gouvernement d'Afrique du sud a condamné vendredi dans un communiqué les violations marocaines des droits de l'Homme au Sahara occidental, se disant consterné par les déclarations du roi du Maroc dans son dernier discours. **5 décembre 2009** Ouverture du 7e Congrès de la jeunesse sahraouie et du 17e Festival de la culture et des arts traditionnels avec des représentants de plusieurs pays. **9 décembre 2009** Le président sahraoui Mohamed Abdelaziz a appelé le président des USA, Barak Obama ainsi que le président français Nicolas Sarkozy à intervenir auprès des gouvernements d'Espagne et du Maroc pour le retour d'Aminatou Haidar au Sahara occidental. **12/13 décembre 2009** Alger : Conférence internationale des villes jumelées et des villes solidaires avec les villes du Sahara occidental. La conférence était organisée par le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui. **14 décembre 2009** Les Autorités marocaines ont libéré aujourd'hui Ennaâma Asfari, militant sahraoui des Droits de l'Homme, coprésident CORELSO, après qu'il ait purgé une peine de quatre mois de prison. **15 décembre 2009** Montevideo : 1033 organisations et personnalités politiques et culturelles de 34 pays ont adhéré à la compagne lancée par l'écrivain uruguayen Eduardo Galeano pour dénoncer les violations des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental. Le communiqué accompagné de la liste des signataires sera transmis au secrétaire général de l'ONU, au président de l'UE, au président du gouvernement espagnol, au Roi du Maroc et ses ministres. **18 décembre 2009** Aminatou Haidar a pu rentrer à El Ayoun, après 32 jours de grève de la faim. **21 décembre 2009** Les forces de sécurité marocaines, dirigées par Abdul Haq Rabai, impliqués dans plusieurs séries de violations commises contre les citoyens sahraouis depuis les années 1980, ont interdit aux correspondants du journal ABC, Louis Devega, Irina Calvo et Nicholas de la station de radio Cadena Ser. de continuer leur rencontre avec le militant des droits humains Hammad Hammad, vice-président du Comité pour la défense du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. **30 décembre 2009** Le Croissant rouge sahraoui a signé au camp de réfugiés de Chahid El Hafed une convention de coopération avec une organisation suédoise de solidarité portant sur l'aide humanitaire et le renforcement de la coopération bilatérale. **2 janvier 2010** Le Front Polisario a condamné les manœuvres militaires des forces d'occupation marocaines au sud du Sahara occidental, qualifiant ce geste de provocation et de violation flagrante des exigences du cessez-le-feu. **6 janvier 2010** Dans son rapport, Amnesty International a exprimé « *sa profonde inquiétude* » quant à la dégradation de la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental. L'Organisation a exprimé ses craintes quant au recours à la torture, pour arracher des aveux et l'inexistence d'enquêtes indépendantes sur la pratique de la torture à l'encontre de Sahraouis. AI souligne qu'« *en dépit du fait que la région a souffert et continue de souffrir de façon disproportionnée d'atteintes aux droits humains perpétrées par les autorités marocaines, le Sahara occidental a été exclu des réparations collectives établies pour les régions particulièrement affectées par la répression.* » **6 janvier 2010** M. Mbarek Mahjoub Amaidane, citoyen Sahraoui originaire d'El Aaiun, Sahara occidental, est mort au court d'une interpellation par la police Marocaine qui a tiré sur sa voiture. **13 janvier 2010** Vingt-six ONG sahraouies ont demandé à l'Union européenne de modifier sa politique de pêche et d'appeler ses pêcheurs à respecter le droit international. **21 janvier 2010** Human Rights Watch, dans son rapport 2 010 diffusé sur son site Internet, a condamné la poursuite des violations par les autorités marocaines des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental. Le gouvernement marocain, aidé par des tribunaux complaisants, a utilisé une législation répressive pour punir et emprisonner des Sahraouis qui réclament pacifiquement l'indépendance de leur pays, a souligné HRW. L'association souligne que la France est « le principal partenaire commercial du Maroc » et qu'elle « a rarement critiqué publiquement les pratiques du [royaume] en matière de droits humains ». **28 janvier 2010** Le bureau juridique du Parlement Européen demande la révision de l'accord de pêche avec le Maroc, car « *il n'y a aucune preuve que l'exploitation des ressources halieutiques profite à la population sahraouie* ». **30 janvier 2010** Madrid, Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-Moon, a réitéré son engagement aux efforts visant à reprendre les négociations entre le Front Polisario et le Maroc sur l'avenir du Sahara occidental. **31 janvier 2010** Addis-Abeba, Le Président de la République sahraouie, M. Mohamed Abdelaziz, a pris part aux travaux du 14e Sommet des Chefs d'États et de gouvernements de l'Union africaine. **5 février 2010** Les six prisonniers militants sahraouis de la prison de Salé déclenchent une grève de la faim de 48 heures pour réclamer l'amélioration de leurs conditions de détention (abus physiques et psychiques, insultes, condition inhumaine, provocations, privation de leurs droits légitimes…). **5 février 2010** Alger : Le ministre des Affaires étrangères algérien, M. Mourad Medelci, a rappelé au nouveau représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara occidental et chef de la Minurso, M. Hany Abdelaziz, le consensus international qui confère au territoire du Sahara occidental le statut de « *territoire non autonome* ». M. Medelci a réaffirmé la position de

principe que « *défend l'Algérie avec constance et qui consiste à soutenir le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément à la légalité internationale et aux résolutions des Nations-Unies* ». **10 et 11 février 2010** New York, ONU, deuxième réunion entre le Front Polisario et le Maroc, organisée sous les auspices de l'envoyé personnel du SG de l'ONU au SO, Christopher Ross, afin de trouver une solution qui garantisse au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination. « *Aucune des deux parties n'a accepté la proposition de l'autre comme base unique pour les négociations à venir* », a précisé M. Christopher Ross, dans un communiqué rendu public à l'issue de ces pourparlers à huis clos. Les délégations des pays voisins, l'Algérie et la Mauritanie, étaient également présentes lors des sessions d'ouverture et de clôture et ont été consultées séparément pendant les discussions. La Mauritanie réaffirme sa neutralité par rapport au problème du Sahara occidental. **11 février 2010** La cour d'appel de Tiznit (Maroc) a prononcé des peines allant de deux mois à une année de prison ferme contre dix détenus politiques sahraouis dont trois mineurs pour « *leur participation à des manifestations revendiquant le retrait de l'occupant marocain du Sahara occidental* ». Les détenus ont révélé devant la cour avoir été frappés violemment et maltraités durant leur garde à vue. **12 février 2010** Madrid : Plusieurs groupes parlementaires espagnols ont demandé la suspension du sommet UE-Maroc, prévu en mars prochain à Grenade (Espagne), sous la présidence espagnole de l'Union européenne, tant que ce pays ne renonce pas à sa « politique de violation des droits de l'homme » au Sahara occidental. **15 février 2010** Nigeria : Le secrétaire général du ministère nigérian des Affaires étrangères a réaffirmé le soutien de son pays au « *droit du peuple sahraoui à l'autodétermination par la voie d'un référendum libre et régulier sous les auspices de la communauté internationale* ». **16 février 2010** Nicaragua : Le Président du Parlement centraméricain a réitéré le soutien de son institution à la lutte du peuple sahraoui pour son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, à l'issue d'une réunion avec l'ambassadeur de la RASD au Nicaragua. **19 février 2010** Human Rights Watch a exhorté le gouvernement marocain à « mettre fin à toutes les restrictions de voyage pour des raisons politiques contre les militants sahraouis des droits de l'homme ». **22 février 2010** Dixième édition du marathon du Sahara. Cette manifestation, qui prend chaque année de plus en plus d'ampleur, est cette fois-ci exceptionnelle avec la participation de près de 900 athlètes dont 420 en provenance de 26 pays des cinq continents. **23 février 2010** Alger, une délégation de 11 militants sahraouis des droits de l'homme venus des territoires occupés, ont dénoncé les exactions commises par les autorités marocaines contre le peuple sahraoui dans les territoires occupés du Sahara occidental, lors d'une rencontre avec des représentants de la société civile algérienne. **23 février 2010** Bruxelles, dans un avis juridique jusqu'ici confidentiel, le service juridique du Parlement européen a déclaré que la pêche des navires européens dans les eaux du Sahara occidental représente une violation du droit international. L'avis juridique du Parlement Européen est conforme à l'avis de Corell, l'Avis Juridique de l'ONU de 2002, sur l'exploration et l'exploitation des ressources du Sahara occidental. Le service juridique a conclu que toute activité qui n'est pas en conformité avec les souhaits et intérêts du peuple du Sahara occidental est en violation du droit international. **25 février 2010** Bruxelles, L'Intergroupe « *Paix pour le peuple sahraoui* » vient d'être constitué au Parlement européen, en présence de nombreux eurodéputés, représentants les différents groupes politiques au sein de l'instance législative européenne, et du ministre délégué sahraoui pour l'Europe, M. Mohamed Sidati. **27 février 2010** Le peuple sahraoui célèbre le 34e anniversaire de la RASD dans les territoires libérés en présence de délégations étrangères et nationales venues des différentes wilayas et institutions de la RASD, ainsi que de la délégation des 11 militants sahraouis des droits humains venus des territoires occupés pour prendre part à cet événement.

Le Sahara occidental, ou l'histoire d'un processus de décolonisation inachevé

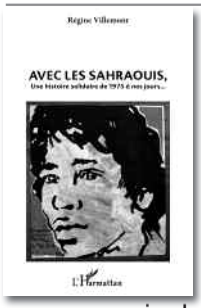

***AVEC LES SAHRAOUIS, UNE HISTOIRE SOLIDAIRE DE 1975 À NOS JOURS...*, de Régine Villemont.** Éditions L'Harmattan, 2009, 348 pages, 29 euros.

C'est l'histoire d'une rencontre passionnée avec le Sahara occidental qui, depuis 1975, subit la colonisation marocaine après avoir enduré celle de l'Espagne. C'est le récit d'un peuple inlassablement courageux qui se bat pour la reconnaissance de son droit à l'autodétermination. Régine Villemont nous parle de cette histoire, de son histoire. La secrétaire générale de l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD) revient sur ses trente-cinq dernières années de militantisme au service du droit et de la liberté. L'ouvrage fourmille de références et d'anecdotes. Au gré des lignes, la narratrice réaffirme que la solidarité ne souffre ni de trop de mots ni de trop de gestes, à l'image des jumelages entre des villes françaises et des campements de réfugiés de Sahraouis. Sans flash ni caméra. Passées les années de guerre, le Sahara occidental et le sort de son peuple ont sombré dans l'oubli médiatique. Régine Villemont déterre l'affaire. Elle parle d'adéquation de valeurs et de principes avec des actes : les siens, même si l'auteur s'efface volontiers, et ceux des engagés de longue date aux côtés des Sahraouis. L'ouvrage revient sur ces combats quotidiens qui participent de la coopération active et efficace. Mais son plus grand mérite est de mettre en perspective la problématique sahraouie : un processus de décolonisation inachevé. Sur le plan des raisons à même d'expliquer le pourrissement, on trouve bien évidemment l'application à géométrie variable du droit international. Le sort des Sahraouis, à l'instar des Palestiniens, ne relève pas de l'incohérence ou de l'incapacité à concrétiser les résolutions onusiennes enjoignant à l'organisation d'un référendum où la population choisirait librement de son destin.
Le problème de fond réside dans la non-volonté politique. Car les intérêts économiques, à savoir l'exploitation des richesses minières et maritimes du Sahara dans le cadre de partenariats entre le Maroc et les grandes puissances, priment sur la considération de la légalité internationale. Régine Villemont plonge le lecteur dans l'imbroglio juridique de cette nation, interdite de se projeter comme telle. Et en appelle, avec pédagogie et enthousiasme, à briser le mur du silence dont souffrent les Sahraouis, et au-delà, une région minée par un conflit qui s'éternise.

Cathy Ceïbe

L'HUMANITÉ . SAMEDI 6 MARS 2010

Un camion citerne pour les Sahraouis, au Havre, une solidarité tout azimuth !

Le président de l'association, un camion citerne après la tenue de leur assemblée générale, nous a transmis quelques échos de leurs actions solidaires. Merci à eux de nous en avoir réservé l'information.

Un exemple de notre action en 2009, exposition photos à la médiathèque d'un CE du Havre.

Jean-Claude Crochemore, le président souligne d'abord que la solidarité chaque année s'organise autour de la venue des enfants sahraouis.

La présence de cinq enfants pendant une quinzaine de jours entretient de riches partenariats avec deux comités d'établissement, celui de Total Petrochemicals et celui de Total-raffinerie. Ces deux comités offrent aux enfants de multiples occasions de sorties et d'activités (piscine, karting, accrobranche etc.) Partenariat qui va bien au-delà puisque nous avons à plusieurs reprises exposé photos et informations dans leurs locaux à disposition des personnels (exposition photo réalisée par nos soins accompagnée d'une video sur la vie des Sahraouis et une carte que l'on affiche régulièrement qui permet de mieux comprendre la situation). Un cinéma également partenaire offre aux enfants une séance gratuite. Deux mairies sont également solidaires et nous aident à réussir l'accueil, celle de Rouelles, quartier du Havre et celle de Harfleur.

Mais c'est surtout l'association « *Sans Détour* » de Ste Adresse qui accueille dans son centre aéré gratuitement les cinq enfants. Séjour riche de multiples échanges qui se termine par une belle fête dont les ressources reviennent à notre association. **Il ne faut surtout pas oublier les familles d'accueil qui hébergent et s'occupent si attentivement des enfants, c'est la base de notre solidarité !** Un grand merci à chacune d'elle.

Dans l'année, le comité s'efforce d'être présent partout où c'est possible. Auprès des médias comme France Bleue Normandie ou France 3 Baie de Seine, auprès des CE. En décembre 2010, le combat d'Aminatou Haïdar a pu être popularisé auprès de deux CE grâce à la belle affiche d'Aminatou, éditée par la ville de Gonfreville l'Orcher. Nous avons également été présents à l'Université du Havre pour un débat en présence du conseiller politique de M. Kouchner. Nous y avons fait entendre notre soutien au peuple sahraoui en l'interpellant sur la position française, sa seule réponse : « *ce n'est pas un peuple et c'est l'affaire du Maroc* ». Il nous reste encore beaucoup de travail pour convaincre !

En conclusion, je voudrai souligner notre grande détermination en dépit de faibles moyens et souhaiter que les accompagnateurs des groupes d'enfants soient toujours aussi efficaces et ce jusqu'à leur retour dans les campements.

La presse en parle

Revue inter-peuples n°186 avril 2010 Article écrit sur le marathon du Sahara par Philippe Savoye de l'association AGIRabcd Bourgogne et un témoignage « *J'ai passé le mur* », texte écrit par une stagiaire sahraouie pendant un atelier d'écriture d'avril 2009.

Revue Silence (écologie, alternatives, non-violence) N°317 mars 2010 « *Aousserd, c'est où ça ?* » par Jean-Pierre Lepri.

L'Être solidaire, Revue de l'Avenir social de novembre 2009 qui présente son projet dans les campements « *une salle d'édition pour les femmes sahraouies* »

Reçu aujourd'hui, le numéro 3 de **la dépêche d'Enfants réfugiés du Monde, Pays de Loire** qui titre «*Le Sahara occidental, toujours en lutte pour son indépendance*».

ADHÉSION ET ABONNEMENT 2010

Vous êtes adhérent, vous recevez régulièrement notre journal…

L'année 2010, l'année de l'affirmation renouvelée de l'intacte détermination des Sahraouis à obtenir leur droit à s'autodéterminer et à être indépendants, mérite tout votre engagement !

Aussi dès ce journal reçu pas d'hésitation !

Renouvelez votre adhésion, votre abonnement

Adhérez pour la première fois et aidez-nous, en vous abonnant, à faire vivre ce journal qui donne régulièrement les infos sur la question du Sahara et sur les solidarités en France.

Suite à son voyage dans les campements sahraouis, Manu Chao les salue chaleureusement sur son site et nous invite à mieux les connaître et à ne jamais les oublier.

www.manuchao.net/news/free-saharawi/index.php

Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la RASD
356, rue de Vaugirard 75 015 Paris

Directeur de la publication : **Francis Jacob**
Responsable de rédaction : **Régine Villemont**
Comité de rédaction : **Régine Villemont, Philippe Riché, Marc Hermange, Gaëlle-Anne Dolz, Matthieu Liégeois.**
Photographes : **Chantal Duchastelle, Philippe Riché, Joëlle Toutain.**
Mise en page : **Matthieu Liégeois**
Imprimé par Triskel Média
mars 2010 « dépôts légal » n° 150
prix de l'abonnement : **14 euros**
Numéro de commission Paritaire : **1110 G 87902**
Numéro d'ISSN : **0150-262X**

Abonnez-vous, 4 numéros par an pour 14 €
Recevez toute l'actualité du peuple sahraoui !
Adhésion 2010 : 14 €, 22 € ou 66 €
Devenez un ami de la RASD

Envoyer vos coordonnées et votre règlement à
(Pensez à séparer l'adhésion et de l'abonnement)
CCP 19 303 94 K PARIS
AARASD 356 Rue de Vaugirard 75 015 Paris

LE GOUVERNEMENT MAROCAIN EMPRISONNE DES DÉFENSEURS SAHRAOUIS DES DROITS DE L'HOMME

النظام المغربي يعتقل مدافعين صحراويين عن حقوق الانسان

ALI SALEM TAMEK

BRAHIM DAHANE

AHMED NACERI

IDAGJA LACHGARE

SALEH LOUBBIHI

YAHDIH ETTARROUZI

RACHID SEGHAYER

Éxigeons leur libération immédiate

7 prisonniers politiques au cœur des contradictions du pouvoir marocain.

Signez la cyber@ction n°350 pour la libération immédiate et sans condition de tous les prisonniers d'opinion sahraouis détenus dans les prisons marocaines, **signable en ligne sur le site :** http://www.cyberacteurs.org/actions/form.php?id=83

Par cette action, vous ferez connaître votre opinion au ministre de la justice marocaine, au Conseil consultatif des droits de l'homme, au ministre français des affaires étrangères (et à Cyber@cteurs pour nous permettre d'évaluer l'impact de cette action).

PÉTITION À SIGNER AVANT LE 15 MAI 2010